

Ablis

MAGAZINE

FÉVRIER
2024

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE



PAGE 6

Retour sur la cérémonie des vœux

URBANISME

Plan Local d'Urbanisme :
La Mairie rend sa copie !

PAGE 8

VIE CULTURELLE

La médiathèque fait
peau neuve.

PAGE 10

ENFANCE-JEUNESSE

Ablis s'engage : Stop au
harcèlement scolaire

PAGE 14



Édito

Chères ablisiennes, chers ablisiens,

En ce début d'année 2024, marquée par l'organisation des Jeux Olympiques en France, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle soit synonyme de réussite, de santé et de bonheur pour chacun d'entre vous.

À l'approche de cet événement d'envergure nationale, nous sommes fiers d'accueillir les Jeux Olympiques dans notre pays. C'est un moment unique et une chance exceptionnelle pour la France de briller sous les projecteurs internationaux. Souhaitons que ces Jeux soient une occasion de promouvoir le sport, les valeurs de l'olympisme et de rassembler les peuples autour de l'excellence sportive.

Dans ce magazine, vous trouverez, entre autre, les travaux que nous allons entreprendre à la suite des réunions de quartier qui ont été organisées afin d'évoquer vos problèmes de circulation et de stationnement. Vos idées, votre participation active et votre écoute ont permis d'identifier des solutions concrètes pour fluidifier ces aspects du quotidien.

Par ailleurs, nous tenons à vous faire part de l'avancée du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce projet ambitieux vise à structurer et développer notre territoire de manière harmonieuse, en préservant l'environnement et en favorisant les besoins de chacun. Vos remarques et observations ont été essentielles pour construire un avenir commun, où chacun puisse s'épanouir dans notre commune.

Nous sommes également fiers de mettre en valeur nos commerçants et artisans, acteurs incontournables de notre économie locale. Leur savoir-faire, leur diversité et leur proximité constituent une richesse dont nous devons être fiers. N'hésitez pas à les encourager et à fréquenter leurs établissements, car c'est ensemble que nous dynamiserons notre commerce de proximité.

L'aménagement de notre médiathèque, cet espace dédié à la connaissance, à la détente et à la découverte culturelle, est un atout majeur pour notre commune. Nous espérons qu'il deviendra un lieu de rencontre, d'échange et de convivialité pour tous les habitants, toutes générations confondues.

En cette nouvelle année, continuons à construire ensemble l'avenir de notre commune, à faire preuve d'entraide et de solidarité. C'est dans l'union que réside la force de notre collectivité.

Très belle année 2024 à tous !

Jean-François SIRET, votre Maire

Cérémonie du 11 Novembre



"Le 11 novembre est donc un jour de commémoration qui révèle aussi le courage et la résilience de ceux qui se sont battus pour protéger nos valeurs et nos droits fondamentaux, mais également un jour de gratitude envers tous ceux qui ont combattu pour notre liberté. (...) Aujourd'hui, nous rendons hommage à leur sacrifice en nous rappelant qu'il n'y a pas de meilleur moyen de leur rendre justice que de faire en sorte que leur combat n'ait pas été vain.(...)"

Extrait du discours de M. le Maire

Sainte-Barbe, le 09 décembre



"(...) Nous sommes chaque jour témoins de votre travail extraordinaire au sein de nos communes. En lien direct avec la population, vous êtes présents sur le terrain, proches de nos concitoyens, proches de leur souffrance et proches, parfois, de la misère humaine. (...) Merci à vous, chers sapeurs-pompiers, pour tout ce que vous faites. Je suis fier de vous avoir à nos côtés et je mesure la chance que nous avons de pouvoir compter sur votre présence et votre expertise.(...)"

Extrait du discours de M. le Maire

Visite de l'entrepôt Aldi



En présence de M. Philippe Emmanuel, député.

Caisse des Ecoles



Foire à Tout 2023.

Sommaire

LES ACTUS DE MA VILLE ET DE MON TERRITOIRE

4.

France Services, don du sang, bourses, etc. Retrouvez les actualités de votre commune et de votre territoire.

VOEUX DU MAIRE

6.

Retour en images et extrait de son discours.

INTEMPÉRIES

7.

Zoom sur le plan d'action hivernal.

URBANISME

8.

Révision du PLU :
La Mairie rend sa copie !

VIE CULTURELLE

10.

La médiathèque a fait peau neuve !

RETOUR EN IMAGES

12.

Retour en image sur les moments marquants de ces derniers mois.

JEUNESSE

14.

Agir avec Ablis : Stop au harcèlement scolaire.

COMMERCE - ARTISANAT

15.

Des artisans récompensés !

ASSOCIATIONS

16.

Rénovation du Club House Tennis et retour sur les derniers événements associatifs.

RÉPONSES À VOS QUESTIONS

19.

Sécurité des écoles, marquages au sol, jumelage 2024.

Ville d'Ablis - 8, rue de la Mairie - 78660 Ablis - 01 30 46 06 06 -
mairie@ablis.fr - www.ablis.fr

Directeur de la publication : Jean-François SIRET, Maire - Rédacteurs :
Jean-François SIRET, Laurent ALLEAUME, Murielle RAHOU, Isabelle
HUILIERS, Louis CAILLEAUX, Arnaud JULIEN.

Maquette et mise en page : Marie GABON - Crédits Photos : ©Commune
d'Ablis, ©Associations, Freepik, Pixabay - Impression : ICS Imprimerie -
Tirages : 1600 exemplaires - Parution : Février 2024



Cadre de vie

Le retour de France Services



France Services

France Services a été mise en place par la poste avec l'aide de l'Etat pour vous offrir une assistance et des services administratifs de proximité. Dans un premier temps, cette initiative a répondu à nos attentes, mais, par manque de suivi, ce service a périclité jusqu'à ne plus pouvoir fonctionner. Face à cette situation, je me suis adressé à Mme la sous-préfète à qui j'ai exprimé notre insatisfaction quant au manque de suivi et d'efficacité de cette institution cruciale pour notre commune. Une réunion en sous-préfecture nous a permis de trouver une solution qui devrait être pérenne.

La Poste s'est engagée à faire tout son possible pour relancer France Service. Ils ont pris des mesures concrètes en mettant en formation deux personnes qualifiées qui seront à nouveau responsables du suivi de France Services. Cela permettra de répondre à vos demandes d'assistance dans vos démarches administratives et qu'elles soient prises en compte de manière efficace et réactive. Nous mettons tout en œuvre pour vous offrir les services administratifs de qualité. N'hésitez pas à nous faire part de vos retours.

Citoyenneté

Recensement de la population 2024

Depuis le 18 janvier 2023, vous devez vous faire recenser auprès de la Mairie. Un premier courrier vous a été déposée dans votre boîte aux lettres ou donnée en main propre. Si vous n'avez pas encore répondu au recensement, vous avez jusqu'au 17 février.

Nous vous rappelons que se faire recenser est un **acte citoyen** et **obligatoire**. Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet et laissez-vous guider ! Si vous n'avez pas la possibilité de répondre par internet, des questionnaires papier peuvent vous être remis par l'agent recenseur.

Pour rappel, le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.



Paris 2024

Rambouillet Territoires organise ses Jeux Intervillages

Dans le cadre du label Terre de jeux 2024, la Communauté d'agglomération a décidé d'organiser une grande rencontre originale entre tous les villages et les villes de son territoire. Cette manifestation souhaite s'inspirer de l'esprit des Jeux Olympiques et Paralympiques qui se tiendront l'été prochain. Les organisateurs tiennent à offrir à tout habitant la possibilité de participer, peu importe son âge et sa condition soit en tant que bénévole soit comme sportif.

Pas de compétitions sportives de haut niveau donc, mais des tournois, dédiés aussi bien aux adultes qu'aux enfants. Tennisballon, pétanque, tir à la corde, goalball, fléchettes, vortex, basket à 3... Au total quatorze disciplines réparties en vingt épreuves sur deux jours. Chaque équipe communale sera composée de 10 à 20 représentants avec obligatoirement des femmes, des hommes et des juniors.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Il est d'ores et déjà possible de s'inscrire. Vous vous sentez l'âme d'un compétiteur ou vous souhaitez simplement soutenir votre commune, n'hésitez pas ! Inscrivez-vous en tant que participant dans l'équipe de votre commune ou en tant que bénévole pour aider à ce bel événement.

Des formulaires d'inscriptions sont disponibles sur le site de Rambouillet Territoires : www.rt78.fr/intervillages-2024.

En remplissant ces formulaires, vous serez mis en relation avec votre commune pour la constitution des équipes ou pour être contacté(e) comme bénévole. **Pour toute question, contactez l'adresse dédiée : intervillages2024@rt78.fr**





Santé

Recherchant médecins...

Le mardi 21 novembre 2023, Mr le Maire a organisé une rencontre avec l'ensemble des membres du Conseil Municipal avec Mme le Docteur Carey Crétois, présidente de la CPTS et Mme Matillon, Vice présidente de Rambouillet Territoires, chargée de la santé. Il a été rappelé que la santé était du domaine régalién et que nous subissons les conséquences du Numerus Clausus responsable du manque de nouveaux médecins. Un dispositif de coordination des soins a alors été mis en place sur le territoire. Nous vous présentons les actions portées par la CPTS Sud Yvelines.

Une CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) est un dispositif de coordination des soins, autour d'un projet territorial de santé, au service de sa population, géré par les professionnels de santé du territoire et financé par la CPAM. La CPTS Sud Yvelines regroupe environ 80 000 habitants, et couvre 35 des 36 communes de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires, Cernay-la-Ville ayant fait le choix de faire partie de la future CPTS Vallée de Chevreuse. La CPTS Sud Yvelines a notamment pour objectifs de :

1. **Faciliter l'accès à un Médecin traitant et l'accès aux soins non programmés (SNP)** en limitant le nombre de patients du territoire sans médecin traitant et en mettant en place des plages de consultations de SNP des MG de la CPTS volontaires grâce à un agenda partagé avec la régulation du SAS (service d'accès aux soins),
2. **Favoriser l'organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient pour une prise en charge efficiente (patient âgé, pathologie chronique, etc...),**
3. **Favoriser le développement des actions territoriales de prévention** avec, entre autres, la réalisation de campagnes de prévention et de sensibilisation auprès des collèges et des lycées,
4. **Contribuer au développement de la qualité et de la pertinence des soins :** formations pluridisciplinaires, groupes qualité,
5. **Accompagner les professionnels de santé du territoire,** optimiser l'usage des outils du numérique en santé, mise à disposition d'un annuaire inter professionnel, amélioration de l'attractivité du territoire.



Santé

Don du sang : 03 mars 2024

L'Etablissement Français du Sang vous remercie pour votre mobilisation lors du précédent don du sang, le 03 décembre.

Le 03 mars 2024, de 9h à 13h, une nouvelle collecte est prévue à la salle polyvalente. Prenez rendez-vous en scannant le QR Code ci-joint. On compte sur vous !



PRENDRE RDV

Bourses communales

Restauration scolaire (1er trimestre : sept-déc)

Une allocation de 20%, versée aux familles de collégiens sur les tarifs de restauration scolaire (demi-pensionnaires), est applicable exclusivement sur la base du tarif pratiqué au collège de Saint-Arnoult-en-Yvelines (sauf si le tarif d'un autre collège est inférieur) et pourra être versée aux parents des élèves d'Ablis, scolarisés dans un collège public ou privé, sous réserve de satisfaire l'une des deux conditions suivantes :

- Être non-imposable sur le revenu 2022
- Avoir 3 enfants au moins, fréquentant simultanément 1 ou plusieurs restaurants scolaires.

Les documents à fournir sont les suivants :

Certificat de non-imposition 2023 (sur les revenus de l'année 2022), un justificatif de règlement du ou des restaurants des établissements scolaires, l'attestation de paiement CAF datant de moins de 3 mois, le livret de famille complet, un RIB.

Dossiers à déposer en Mairie avant le 26 février 2024, les lundis, mardis, jeudis et vendredis aux horaires habituels d'ouvertures. Tout dossier incomplet et/ou déposé en dehors des créneaux indiqués ne sera pas accepté.



REmplir LE FORMULAIRE EN LIGNE

Pratique

CPTS SUD YVELINES

66 rue de Groussay - 78120 Rambouillet
contact@cptssy.fr - cpts-sudyvelines.fr
Infos sur www.rt78.fr rubrique "santé"

Remise des médailles du travail, en présence de Mme la Ministre Aurore Bergé



Discours de Mme la Ministre Aurore Bergé



ÉVÉNEMENT

RETOUR SUR LES VOEUX DU MAIRE POUR 2024



Discours de M. Thomas Gourlan
Président de Rambouillet Territoires



Le samedi 20 janvier, M. le Maire s'est adressé aux Ablisiens et aux nouveaux habitants de la commune, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux. C'était l'occasion de revenir sur l'année écoulée. Un verre de l'amitié a été proposé à l'issue de la cérémonie. Voici quelques extraits du discours.

(...)

Aux dernières estimations de l'INSEE, nous venons de franchir largement les 3557 habitants estimé en 2023 pour atteindre 3767 habitants (7% de plus que l'année dernière). Et si le dynamisme démographique est une bonne chose, je ne considère pas ces chiffres comme une réussite dont il faudrait se réjouir. Puisque l'on parle de JO, imaginez un athlète qui pratique le saut en hauteur dans une salle bas de plafond ; sauter plus haut c'est bien mais quand on ne peut plus passer entre la barre et le plafond, c'est problématique ! Et ce plafond, à Ablis, se matérialise notamment à la cantine scolaire où nous avons plus de 450 rationnaires à installer en deux services, à l'accueil au Centre de Loisirs limité à 130 enfants, notre capacité maximum d'accueil au désespoir de certains parents et une école où nous avons du interrompre, à notre grand regret, le contrat avec l'UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme) afin de libérer des salles de classe. En d'autres termes nous devons aussi donner à la commune la respiration nécessaire pour accueillir dignement les nouveaux ménages avant de se lancer dans de nouvelles constructions

(...)

Car c'est bien à vous, chers nouveaux Ablisiens, que je veux, tout particulièrement, adresser mes vœux. Bienvenue chez vous ! Oui, car notre ville est votre nouvelle maison et nous sommes ravis de vous accueillir parmi nous. Que cette année soit pour vous l'occasion de nouvelles rencontres, de découvertes enrichissantes et d'intégration réussie. N'hésitez pas à vous impliquer dans notre vie locale, nous avons tant à apprendre les uns des autres. Nous avons à cœur de vous intégrer pleinement dans notre collectivité. Vos idées, vos compétences et votre enthousiasme sont les bienvenus pour faire de notre commune un lieu de vie dynamique et attractif.

(...)

Je souhaite remercier chaleureusement le monde associatif qui constitue le cœur battant de notre commune. Vos actions et votre engagement bénévole sont d'une valeur inestimable.

Grâce à vous, notre commune est animée par une vie associative riche et diversifiée, qui contribue à tisser des liens sociaux précieux.

(...)

Je voudrais également exprimer ma profonde gratitude envers le centre de secours dirigé par l'adjudant chef Ferber et la brigade de gendarmerie et sa commandante, la major Sebbane. Leur dévouement et leur professionnalisme sont une source d'inspiration et de sécurité pour l'ensemble de notre communauté. Nous sommes chanceux de pouvoir compter sur eux et je leur adresse mes plus sincères remerciements.

(...)

Je remercie également tous les artisans et commerçants de la commune pour leur professionnalisme et, au-delà du service qu'ils rendent à tous les habitants, pour le lien social qu'ils peuvent créer dans la commune.

(...)

Le projet de nouvelle maison médicale départementale va pouvoir prendre corps derrière le U express. Le permis de construire a été validé et nous attendons les premiers coups de pioche cette année. Pourront ainsi s'installer nos 3 infirmières, 1 podologue, 1 pédicure, 1 ostéopathe, 1 orthophoniste et pour l'instant 1 kinésithérapeute et par la suite 3 (...). Mme Rocher, kinésithérapeute, a bien travaillé puisqu'elle fait plus qu'assurer la suite. Il ne nous manque plus que les médecins. Mais travailler dans un tel cadre ne peut qu'être tentant ! En tout cas je le crois.

(...)

Nous avons organisé des réunions de différents quartiers pour revoir avec les habitants les problèmes de sécurisation de leur rue. La redistribution des amendes de police va nous permettre de répondre pour une bonne part à leur demande. Nous attendons, en fin d'année 2024, la deuxième redistribution des amendes pour finaliser tous les travaux qui seront engagés. (...)



INTEMPÉRIES

PLAN D'ACTION HIVERNAL

En hiver, si les premières neiges font la joie des enfants et des stations de ski, elles peuvent vite devenir problématique en ville.

Un « Plan de déneigement » a donc été mis en place afin de permettre des interventions cohérentes et rapides à l'échelle de la commune.

PATIENCE ET SOLIDARITÉ : LES MAÎTRES MOTS

En cas d'épisode neigeux ou de verglas, les agents des services techniques sont mobilisés ! Nous vous invitons donc à leur faciliter la tâche en :

- Évitant de stationner sur la chaussée si vous le pouvez, cela facilitera le passage des véhicules.
- Prférant rester chez vous si cela est possible (télétravail, reporter des rendez-vous non urgents ou essentiels par exemple).
- Restant patient et prudent lors de ces épisodes car la durée de déneigement et/ou salage peut varier en fonction de l'importance des chutes de neige.
- Adaptant votre comportement, que ce soit en voiture ou à pied : Vêtements et chaussures, conduite (vitesse, distances de sécurité).
- En participant à l'effort collectif (intervenir devant chez soi)
- Étant attentif à votre voisinage : des personnes âgées ou en difficulté pourraient avoir besoin de votre aide.

Même si les Services Techniques gardent un œil sur la météo tout l'hiver (de décembre à mars) afin de pouvoir programmer leurs interventions et mobiliser les équipes, il existe une difficulté supplémentaire pour la ville : celle d'intervenir au bon moment. Outre les aléas pouvant découler d'une mauvaise prédiction météorologique, il faut savoir que certaines conditions ou évolutions météorologiques peuvent rendre le salage inefficace.

QUELLES INTERVENTIONS EN CAS D'ÉPISODE NEIGEUX ?

Les routes départementales étant prises en charge par le Département, la direction des services techniques a, quant à elle, organisé le déneigement et/ou le salage des rues selon des priorités, à savoir :

PRIORITÉ N°1

Il s'agit du réseau structurant comprenant les axes principaux de la ville (permettant de rejoindre rapidement les grands axes, de traverser, d'entrer ou de sortir de la ville)

PRIORITÉ N°2

Il s'agit des axes reliant les hameaux à la ville, ainsi que les accès aux services publics de proximité (école, mairie, centre de loisirs, commerces, station d'épuration...)

PRIORITÉ N°3

Il s'agit des autres voies

En parallèle du traitement des chaussées par les équipes en véhicules, des équipes à pied se chargent de dégager les trottoirs (souvent un sur deux) et accès aux services, afin de sécuriser au maximum le déplacement des piétons.





URBANISME

RÉVISION DU PLU : LA MAIRIE REND SA COPIE !



Après plus d'un an et demi de travail et de concertation, la formalisation d'un diagnostic urbain, démographique, économique et environnemental de la commune, l'écriture du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) pour les projections d'Ablis 2040, la révision du plan de zonage, du règlement écrit et la refonte des orientations d'aménagements et de programmation, le Conseil Municipal a approuvé ce 30 janvier 2024 l'arrêt du projet du PLU.

LE PROJET DU PLU ARRÊTÉ

En d'autres termes, la commune remet donc sa copie à la fois aux **services de l'État** et aux autres organismes associés pour recevoir leur avis, mais aussi la soumettre à **l'enquête publique pour tous les habitants**.

Cette enquête publique sera organisée durant **le mois de juin**.

La commune reviendra vers vous pour préciser les dates et les moyens de contribuer ou apporter vos remarques au projet de PLU arrêté.

En attendant, les pièces sont consultables via le site internet de la commune ou en Mairie, sur rendez-vous.

In vous explique

QU'EST-CE QUE LE SCOT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale » (SCoT), document d'orientation de l'aménagement à l'échelle de Rambouillet Territoires, détermine la répartition des droits à construire entre les communes.

À l'échelle de l'agglomération, ce sont près de 120 hectares de terrains à urbaniser qui sont autorisés pour les 20 années à venir. Actuellement, l'ensemble des communes mène une réflexion pour la ventilation de ces surfaces, en fonction des projets des communes et de la stratégie d'accueil économique et résidentielle de l'agglomération.

Ces choix sont assez largement contraints par les directives de l'État on nous demande à la fois de construire des logements, notamment sociaux et de limiter l'artificialisation des terres. Les services de l'État demeurent, en plus, vigilants à la bonne utilisation de ces espaces, notamment en imposant un nombre de logements par hectare pour les futurs quartiers : 35 en l'occurrence pour Ablis.

Le PLU doit ainsi reprendre cette obligation de construire et prévoir la suite de l'évolution de la commune sur la base de ces prescriptions.



LE PROJET DE PLU EN QUELQUES CHIFFRES



330

**LOGEMENTS À
CONSTRUIRE D'ICI 2040**

Incluant des logements individuels, des logements intergénérationnels, des logements sociaux, à l'intérieur du bourg et dans de nouveaux quartiers



+10.6

**HECTARES DE
ZONE D'ACTIVITÉ**

(principalement derrière Lidl) destinés à l'artisanat et l'industrie



2

**PLACES
DE PARKING
PAR LOGEMENT**

c'est le minimum demandé pour toute nouvelle construction (hors garage)



1.80

MÈTRES

c'est la hauteur maximum des clôtures sur rue, règle uniformisée pour toute la commune



26

HECTARES

c'est la surface du nouveau périmètre délimité des abords des monuments historiques, contre près de 80 actuellement.



3

**SECTEURS
D'EXTENSION
URBAINE**

au nord et à l'Ouest, pour accueillir les nouveaux logements et développer une trame verte



35

**LOGEMENTS
PAR HECTARE**

(hors voiries)

c'est la densité moyenne exigée dans les nouveaux quartiers de l'Oreille (Nord/Sud) et de la Grosse Pierre



+ DE 50

réunions de travail assurées par les élus et les partenaires pour la refonte du plan local d'urbanisme



8

**OPÉRATIONS
D'AMÉNAGEMENT**

au sein du bourg, dans le but de redynamiser le centre-ville



0

c'est le nombre de nouvelles constructions permises en dehors d'Abblis et de Mainguérin (hors besoins spécifiques liés à l'agriculture)



+

de souplesse pour l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture





VIE CULTURELLE

LA MÉDIATHÈQUE A FAIT PEAU NEUVE !

Pendant les vacances d'été et la fermeture estivale de la médiathèque, nos deux chargées de médiathèque ont eu l'occasion de réaménager les différents espaces de lecture et de circulation.

Le coin des plus jeunes a été réorganisé pour gagner plus de place, un espace est désormais dédié à la lecture des adolescents et enfin, certains rayons ont été revus pour vous permettre une accessibilité plus intuitive à certains ouvrages.

DES ESPACES MIEUX DÉFINIS

Des petits espaces chaleureux ont été réaménagés et vous attendent pour le plaisir des petits et des grands. Chacun peut y trouver son coin de lecture : poufs, petites chaises pour les plus jeunes (0/10 ans), fauteuils confortables pour consulter en toute tranquillité périodiques et documentaires pour les adultes et enfants. Pour les romans adultes, une nouvelle disposition met en valeur la diversité de nos collections. Désormais, des rayons sont dédiés à la littérature française et étrangère contemporaine, à la littérature classique, aux romans historiques et du terroir, sans oublier les biographies.

Les adolescents, collégiens et lycéens ne sont pas en reste ! Un espace détente est à leur disposition pour lire mangas, BD et romans. Pour préparer en toute tranquillité Brevet et Bac, des annales 2024 sont consultables sur place en libre-accès. Venez vous installer dans les différents lieux de travail proposés selon vos envies.

DE NOUVELLES ANIMATIONS

Les animations pour les petits et les grands s'enchaînent, avec la création de nouveaux décors en fonction des thèmes abordés. La médiathèque a été décorée pour Noël, avec l'installation du sapin et d'un décor spécial Noël qui a été créé pour l'après-midi des histoires de Noël mais également pour l'atelier BB Bouquine. Ce sont également trois ateliers spécial "Initiation à l'art du jardin", qui se succèdent depuis le mois d'octobre, jusqu'en mai.

Les prochains rendez-vous à la médiathèque sont prévus au mois de mars, avec un spectacle de poésie le samedi 16 mars, à partir de 7 ans et une exposition éphémère du 28 au 30 mars, pour marquer l'ouverture de la grainothèque le samedi 30 mars.

Les bibliothécaires, **Murielle et Isabelle**, vous accueillent avec plaisir dans ces espaces conviviaux ouverts à toutes les Ablisiennes et tous les Ablisiens !
A très bientôt !



Nouveautés lecture

Régulièrement, vous pouvez emprunter les nouveautés lecture exposées à l'entrée de la médiathèque. Cette dernière faisant partie du réseau Chemin Lisant, composé de 10 bibliothèques, les nouveautés circulent au sein de ce réseau, ce qui permet de vous proposer une offre plus diversifiée tous les 15 jours.



Coin des petits

Le réaménagement offre une plus grande possibilité de circulation et délimite les espaces dédiés aux différentes tranches d'âges.



Accueil de la médiathèque

La disposition de l'accueil offre plus d'espace et de convivialité pour les échanges entre les bibliothécaires et les adhérents, notamment pour l'emprunt et le retour des livres ou autres médias.



Espace Ados

L'espace détente avec des poufs se situe au fond de la médiathèque. Le choix des ouvrages est dédié aux adolescents avec principalement une sélection de BD, mangas et romans spécifiques à cette tranche d'âge.

Infos pratiques

Médiathèque Émile Zola
15 rue Badillot, 78660 Ablis
01 30 46 01 29
mediatheque@ablis.fr

Horaires d'ouverture

Mardi : accueil de groupes
Mercredi : 11h -12h | 14h -18h
Jeudi : accueil de groupes
Vendredi : 15h45-19h
Samedi : 10h-12h | 14h-17h



RETOUR EN IMAGES

LES DERNIERS ÉVÉNEMENTS

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les 16 et 17 sept. 2023

Vous avez été nombreux à participer aux journées du patrimoine. Curieux de découvrir l'histoire d'Ablis, vous avez pu circuler autour des panneaux d'exposition préparés par l'association du CAR (Collectionneur d'Ablis et de sa Région). Cette exposition met en valeur la richesse du patrimoine culturel et architectural d'Ablis, en disposant notamment en parallèle des clichés et des cartes postales d'époque avec des photos actuelles. Vous avez eu aussi l'opportunité de vous immerger dans l'ambiance de différentes époques et de découvrir les métiers, coutumes et modes de vie d'autrefois avec les grecs, les celtes et les romains.



FORUM EMPLOI

Mardi 10 octobre
9h00 - 12h00

Espace culturel Binellis
Allée Jean Zay - ABLIS

Conférences métiers
Aide à la personne, restauration rapide, logistique, etc...

Avec la participation de
Aldi, McDonald's, les Transports Marchand, S&C, Pexco, les Héra Doré, Opromat, etc.



FORUM EMPLOI

Le 10 oct. 2023

Plusieurs entreprises ont répondu présentes pendant cette première édition du Forum Emploi organisée par Chantier Yvelines et la commune d'Ablis. En partenariat avec les acteurs du territoire, des conférences métiers et des rencontres entre recruteurs et chercheurs d'emploi ont eu lieu durant cette matinée du 10 octobre. Nous remercions vivement les partenaires ainsi que les entreprises ayant participé à ce forum.

LE REPAS ET LA GALETTE DES ÂÎNÉS

**Le 19 nov. 2023
et le 14 janv. 2024**

C'est une tradition renouvelée.

La municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale ont eu le plaisir d'offrir le repas de fin d'année et la galette du mois de janvier, aux personnes âgées de plus de 65 ans. Moment très attendu, le repas des aînés donne l'occasion de partager des moments d'échanges et de convivialité, en se réunissant autour d'un bon repas, servi au son d'un orchestre. Monsieur le Maire et la Reine d'Ablis, ont remis une composition florale à nos doyens Madame Jacqueline LELARGE et Monsieur Jasmin AUGIS.

Près de 90 participants se sont retrouvés avec bonne humeur pour profiter d'un excellent repas et dans une ambiance conviviale. Au mois de janvier, c'est la galette qui a été être dégustée, accompagnée d'une animation musicale.



LES DERNIERS SPECTACLES



- 1 16 SEPT. | **Petite Fleur**
Ouverture de saison
- 2 30 SEPT. | **Folles Noces**
- 3 14 OCT. | **Rêver demain**
- 4 11 NOV. | **André Manoukian**
- 5 18 NOV. | **La leçon de français**
- 6 03 DEC. | **Opticirque**
- 7 16 DEC. | **Les Mineurs**

JEUNESSE

AGIR AVEC ABLIS, CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE !

Cette année se déroule sur la commune une série d'action qui a pour objectif de contribuer à la prévention contre le harcèlement scolaire. Des soirées d'informations et d'échanges à destination des parents sont programmées tout au long de l'année 2024.

Un ruban vert, c'est le symbole (que vous pouvez trouver en mairie et chez certains commerces) qui a été choisi afin d'apporter un soutien à la lutte contre le harcèlement scolaire. Cette année, la commune se mobilise en vous proposant des temps d'échanges dédiés à la prévention et la lutte contre le harcèlement scolaire. Une première rencontre, animée par la Brigade de Gendarmerie, a déjà eu lieu en fin d'année 2023.

Parallèlement à ces interventions, d'autres partenaires mènent des événements similaires. On peut notamment citer le Café des Parents (porté par l'école maternelle) qui a repris ce thème. Plus globalement les établissements scolaires mènent eux aussi des actions à l'attention des élèves. Mais, c'est la pluralité et la quantité des événements qui

permettront de sensibiliser petits et grands. Aussi nous n'attendons plus que vous. Vous pouvez intervenir en participant à ces réunions ou en accrochant le fameux ruban vert.

PROPOSEZ VOTRE AFFICHE

Parmi les actions, nous faisons appel à votre créativité, en fabriquant une affiche. Cela est ouvert à toutes et à tous. Les affiches proposées peuvent être des créations collectives. Les affiches retenues serviront à notre communication. N'oublions pas que le harcèlement nous concerne toutes et tous !

La date limite de la remise de vos œuvres est le **vendredi 12 avril**. **Attention, pour participer, un formulaire est à remplir.** Vous pouvez le demander à l'accueil de la mairie ou le télécharger directement

sur le site www.ablis.fr ou en **scannant le QR Code ci-dessous.**

Vous retrouverez les événements à venir sur le site ablis.fr ou sur les flyers disponibles en mairie. Alors contre le harcèlement scolaire agissez avec Ablis !



ACCÉDER AU FORMULAIRE



PROGRAMME

Vendredi 8 mars 2024

Témoignage « prévenir et lutter contre le harcèlement scolaire »

Vendredi 12 avril 2024

Date butoir envoi des affiches.

Vendredi 24 mai 2024

Projection d'un documentaire et temps d'échange.

Lieux et infos sur abis.fr




ARTISANAT - COMMERCE

DES ARTISANS RÉCOMPENSÉS

Certains de vos artisans exerçant sur Ablis ont été récompensés cette année dans leurs professions respectives. M. Sébastien Baceiredo, l'artisan maçon-charpentier, a reçu une médaille de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Île-de-France. La boulangerie Les Blés d'Or a quant à elle des employés et apprentis qui se sont vus décerner des prix dans le cadre de leurs participations à divers concours départementaux.

UNE MÉDAILLE DÉCERNÉE

M. Sébastien Baceiredo-Conde, artisan maçon-charpentier de votre commune, s'est vu décerner la Médaille de l'excellence artisanale de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Île-de-France (photo 1). Cette récompense est née de la

volonté des élus de la CMA IDF de mettre en valeur l'excellence des artisans franciliens. La cérémonie de remise des médailles a eu lieu le 18 septembre à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat IDF Yvelines. Le comité de sélection régional a reconnu la maîtrise d'un savoir-faire et l'engagement en faveur de l'apprentissage de M. Baceiredo-Conde dans l'exercice de son métier de maçon-charpentier au sein de notre commune. Son œuvre contribue au rayonnement et au développement économique du territoire francilien.

DES EMPLOYÉS ET APPRENTIS BOULANGERS SUR LE PODIUM

"Depuis 2019, nous participons aux concours départementaux de notre profession."

Guy Vergnier, le gérant, avait été classé 5ème pour le meilleur croissant des Yvelines en catégorie Employeurs. En 2022 et 2023, il a obtenu la 4ème place au concours de la meilleure baguette de tradition des Yvelines.

Son équipe de boulangers et apprenties pâtisseries l'ont suivis dans cette envie d'évaluer leur savoir-faire. Sarah Gendry, en apprentissage en pâtisserie, s'est classée 1ère au concours de la meilleure pâtisserie en 2023.

Sa collègue apprentie, Jordane Maldonado, a été classée 2ème au concours de la meilleure pâtisserie en 2023 et 4ème à celui de la meilleure galette de l'année 2024.

Alexandre Fillon, boulanger est quant à lui arrivé 5ème en 2023 au concours de la meilleure baguette de Tradition des Yvelines.

Enfin, Nathan Lucas, boulanger, a été classé 4ème au concours 2023 de la baguette des Yvelines et est a obtenu la 3ème place en 2024 au concours de la meilleure galette des Yvelines dans la catégorie Salariés.

"Nous sommes très fiers de chacun d'entre eux et très heureux que notre ville d'Ablis, à travers notre boulangerie, soit citée à chaque concours."



ASSOCIATIONS

AGRANDISSEMENT DU CLUB HOUSE DE TENNIS

Dans le précédent magazine nous avons brièvement évoqué des travaux concernant le club house de tennis. Des travaux qui illustrent la manière dont la municipalité et les associations peuvent œuvrer ensemble durant une période forte en contenance budgétaire.

Cet agrandissement relève d'un besoin. Comme le souligne le président du Tennis Club D'Ablis :

«Le tennis est à première vu un sport individuel. Ce n'est pas réellement le cas, c'est également un sport d'équipe sur certains aspects et un sport qui se veut convivial». Une convivialité qui concerne d'abord les adhérents au moment des entraînements, des animations proposées par le club tout au long de l'année ou même lors des après-matches de chacun.

Mais cet accueil est bien plus large : «Le club organise également des tournois tout au long de l'année ainsi que des matchs d'équipes où le club reçoit des joueurs de clubs extérieurs». Cet espace s'avère donc être un lieu extrêmement important dans la vie d'un club de tennis. Le constat effectué par le bureau et certains membres du Tennis Club est le suivant : Le club house existant est trop exigu pour accueillir un groupe

lors de tournois ou d'animations dans de bonnes conditions. Il a été conçu avec un grand vestiaire/douche collective qui prenait énormément de place sans avoir une réelle utilité pour les besoins de notre sport. Le Tennis Club a donc sollicité la municipalité sur la possibilité d'un réagencement des lieux. Des échanges ont amené à l'engagement de travaux : «Afin d'optimiser l'espace, nous avons donc entrepris des travaux pour récupérer la zone de vie nécessaire. Les différents travaux ont été réparti entre le club lui-même et la mairie », complète le président du club.

Ainsi, les services techniques ont géré les modifications électriques (déplacement de prises électriques de prises réseaux ou internet) et de plomberie (déplacement d'un évier et la modification des douches).

Quant au club, il a financé une entreprise pour abattre une paroi et créer un espace douche/vestiaire plus

adéquate. (L'intervention d'un artisan agréé est essentielle pour la sécurité de tous). Enfin, les adhérents se sont aussi engagés dans ce projet : «Les bénévoles du club ont également donné de leur temps pendant les congés estivaux, pour refaire la peinture, la décoration et l'ameublement de ce nouvel espace».

Ce club house nouvelle version a été accueilli avec joie et surprise de la part des adhérents. Les parents accompagnant leurs enfants aux entraînements sont ravis de pouvoir attendre leurs enfants au chaud (autour d'une boisson chaude pour certains) tout en regardant d'un œil l'évolution de l'entraînement à travers les vitres.

La qualité d'accueil des joueurs extérieurs lors de tournois ou de matchs d'équipe a également été largement améliorée avec une circulation plus facile et une place plus importante pouvant accueillir plus de personnes.

ASSOCIATIONS

DE NOMBREUX ÉVÉNEMENTS POUR LA FIN DE L'ANNÉE 2023

Les deux derniers mois de l'année 2023 ont été riches en animations et en rendez-vous pour nos associations ablisiennes. Nous remercions vivement leur engagement pour la commune et de vous proposer toujours plus de moments à partager.



DÉFILÉ ET SPECTACLE DE NOËL DE L'A.A.J.A.

La journée du Père-Noël a été riche avec le défilé dans les rues d'Ablis le matin, suivi d'un spectacle et d'un goûter de Noël l'après-midi au gymnase. Les enfants ont pu retrouver le Père-Noël et faire une photo avec lui dans le décor installé pour l'occasion.



TÉLÉTHON 2023

Comme tous les ans, l'A.A.J.A. s'engage pour le Téléthon et vous propose des activités au profit de cette cause. Nous vous remercions vivement de votre participation cette année encore !



LE MARCHÉ DE NOËL DU FOYER RURAL D'ABLIS

Comme tous les ans, le Foyer Rural d'Ablis vous a proposé son marché de Noël. C'est un rendez-vous incontournable des fêtes de fin d'année avec près de 40 exposants présents. Les nombreuses animations organisées tout au long du week-end, ainsi que les repas proposés ont garanti un moment festif à tous les visiteurs !

ÉTAT CIVIL

SEPTEMBRE 2023
DÉCEMBRE 2023

BIENVENUE À

ABATTIH Lina, née le 15/09

BERTHE Nathan, né le 26/10

TEIXEIRA Hilona, née le 04/11

NSIRI MATOUK Belkacem, né le 11/11

SOARES Ava, née le 25/11

DA SILVA CONCEIÇÃO Emiliano, né le 29/12

TOUTE NOTRE SYMPATHIE AUX PROCHES DE

LE CORRE Jean-Luc, décédé le 21/09

PIQUERET (CAMBOUR) Michelle, décédée le 17/10

IMBERT (SÉGUY) Lucette, décédée le 21/11

TOUS NOS VOEUX DE BONHEUR À

COSMA Caroline et OSTER Alexis, mariés le 16/09

FICARA Séverine et BAMBOCK Armel, mariés le 23/09

LALOUS Aurélie et ROSEAUX Denis, mariés le 25/11

BARTHES Pascaline et AKADIRI Abdoul-Latif, mariés le 25/11

TRIBUNES LIBRES

Liste de la majorité "Un souffle nouveau, Ensemble pour Ablis"

En cette nouvelle année, nous tenons à vous souhaiter nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de succès. Que 2024 soit une année prospère et emplie de réussites pour vous et vos proches.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en voie de finalisation. Ce document essentiel sera bientôt achevé afin de permettre un développement harmonieux de notre territoire, tout en préservant son caractère unique. Nous avons veillé à prendre en compte vos remarques et suggestions lors des précédentes consultations citoyennes, afin de garantir une vision collective pour l'avenir de notre commune.

Par ailleurs, nous avons pris à cœur les préoccupations exprimées lors des réunions de certains quartiers. Ainsi, des travaux de sécurisation des rues vont

être engagés afin d'améliorer la fluidité et la sécurité de la circulation. Vos retours ont été précieux pour identifier les zones nécessitant une attention particulière. Nous tenons à vous remercier de votre participation active et de votre contribution à l'amélioration de la qualité de vie dans notre commune.

La région organise chaque année un budget participatif, c'est-à-dire une enveloppe attribuée à des projets en fonction des votes des citoyens. En 2023, nous avons présenté deux propositions : la végétalisation de l'ancien cimetière et l'éco-pâturage avec des moutons d'Ouessant que nous voulions installer à côté du verger aménagé, il y a 2 ans, par notre service espace vert entre la rue du petit poirier

et la rue Schuman. Vous avez été nombreux à participer et grâce à vous, les deux propositions ont été retenues, pour une subvention de 11 000 euros et une mise en œuvre de ces projets début 2024.

Nous restons mobilisés pour votre bien-être et celui de notre commune. Nous continuerons à travailler sans relâche pour mettre en œuvre les projets qui contribueront à l'épanouissement de notre territoire et au renforcement du lien social entre ses habitants.

En cette nouvelle année, nous réaffirmons notre engagement à vos côtés et notre volonté inébranlable de faire de notre commune un cadre de vie exemplaire.

Excellente année 2024 à tous !

Opposition municipale "Avec vous pour Ablis"

En ce début d'année, Mesdames, Messieurs, l'ensemble des élus de la minorité municipale vous présentent leurs vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur, et de prospérité.

A l'aube de cette nouvelle année, la ville prend une nouvelle direction : un nouveau PLU qui engage Ablis pour les 15 prochaines années vers toujours plus de constructions ; une extension indispensable pour le gymnase, à laquelle il aurait été judicieux de prévoir des possibilités d'agrandissement afin

de justement répondre aux attentes de la ville de demain ; mais un fatalisme réel et désormais assumé par la majorité devant la pénurie de médecins...

Dans ce contexte, nous attendons de voir comment sera conservé l'identité de notre ville, celle qui fait aujourd'hui notre force ; comment l'inaction pourra être assumée sans dénigrer le travail accompli précédemment, les actions passées ont été sources d'expérience afin de donner à l'équipe actuelle le

pouvoir de décider ; comment M. le Maire restera garant de la bienveillance et du respect envers TOUS CEUX qui œuvrent et veulent œuvrer pour Ablis. Forts de ces nouvelles attentes, notre détermination reste intacte pour obtenir les réponses que les ablisiens attendent. Nous mettrons tout notre cœur et notre énergie au service d'ABLIS pour qu'il fasse bon vivre dans notre ville, dans l'intérêt général.

Nous le ferons Avec Vous, Pour Ablis.

NOUS RÉPONDONS À VOS QUESTIONS



EST-IL PRÉVU DE SÉCURISER LES ABORDS DE L'ÉCOLE MATERNELLE ?

La mairie a récemment reçu une lettre anonyme concernant la sécurisation des cours d'école et nous tenons donc à rassurer cette personne. Nous comprenons cette inquiétude qui avait déjà été évoqué à l'époque de l'assassinat de l'enseignant Samuel Paty et des premiers attentats.

La sécurité des enfants est au cœur des préoccupations de la ville. C'est pourquoi les services techniques ont étudié la possibilité (technique et financière) de faire changer/sécuriser les clôtures des écoles et du centre de loisirs. C'est un processus qui prend du temps (l'avis des ABF est également nécessaire) et certaines interventions doivent être programmées en période de vacances scolaires.

Bien que représentant un lourd investissement financier, la ville a décidé que la sécurisation de la cour et des accès de l'école maternelle serait une priorité en 2024. L'idée étant de généraliser la mise en sécurité et/ou le remplacement des clôtures et accès, également en primaire et au centre de loisirs dans les années à venir.

Quant à écrire une lettre anonyme, ne soyez pas timide, les heures d'ouverture de la mairie sont assez importantes et le personnel est d'une grande amabilité pour vous permettre d'obtenir les renseignements nécessaires.



CERTAINS PASSAGES PIÉTONS NE SONT PLUS VISIBLES. QUE COMPTEZ-VOUS FAIRE ?

En effet, la ville travaille depuis plusieurs mois sur la rénovation du marquage au sol (passages, piétons, bandes stop, zébra de bus, cédez le passage...) qui est aujourd'hui vétuste et parfois plus aux normes en vigueur.

Ces travaux sont financés par les amendes de police redistribuées aux communes par le Département. Ils seront réalisés dès que les températures le permettront, afin de répondre à la nouvelle réglementation routière. La sécurité de tous est une priorité pour la ville !

En plus de ces travaux, nous reviendrons vers vous dans un prochain magazine pour évoquer les nouveaux aménagements de voirie (stationnement, chicanes...), qui seront étudiés techniquement et financièrement cette année sur la ville.

Pour les communes de moins de 10000 habitants, les amendes de police sont versées au Département qui les redistribue aux communes pour financer leurs projets de sécurité routière.



QUAND LE JUMELAGE EST-IL ORGANISÉ ET COMMENT Y PARTICIPER ?

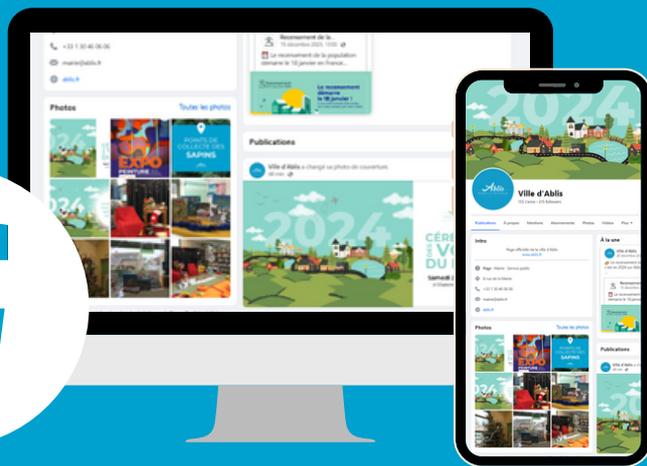
La commune d'Ablis est jumelée avec la ville de Wendelsheim en Allemagne.

Tous les ans, une rencontre entre les habitants des deux communes est organisée en Allemagne ou en France. Cette année, c'est à notre tour de nous rendre à Wendelsheim et de partager un week-end prolongé avec nos amis allemands, **du 09 au 12 mai 2024.**

Chaque Ablisien(ne) peut participer.

La seule condition est d'accepter d'être accueilli chez un habitant ou une famille de Wendelsheim, afin de créer cet échange amical.

Si vous souhaitez participer à ce week-end et découvrir cette belle amitié qui perdure entre nos deux communes, **nous vous invitons à remplir un formulaire en ligne que vous pouvez retrouver sur le site ablis.fr dans la rubrique "jumelage" ou nous appeler au 01 30 46 06 16.**



NOUVEAU

Rejoignez la page !

facebook.com/VilleAblis

MUSIQUE ORIENTALE

Musique & délices



Nuit d'Orient
CONCERT ET DÉGUSTATION

SAM. 09 MARS
20H30

Espace Culturel Etincelle

Tarifs et infos sur etincelleablis.fr



Ablis

L'HERITIER
DE L'ILLUSION

FESTIVAL DE MAGIE

PARIS - ILE DE FRANCE

GALAS DE PRESTIGE - ANIMATIONS
CONCOURS INTERNATIONAL DE MAGIE

LES 27 ET 28 AVRIL 2024
ESPACE CULTUREL ÉTINCELLE, ABLIS

Plus d'informations :

WWW.HERITIER-ILLUSION.COM